

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 1ER DÉCEMBRE, 1893

No 14

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre-402-Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2347.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale, un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

CHANGEMENTS AU TARIF DES ETATS-UNIS.

M. Wilson, président de la commission du Congrès chargé de préparer un projet de révision du tarif, publie un résumé du bill qui a été finalement élaboré par la commission et qui va être bientôt soumis au Congrès. Nous en extrayons ce qui suit :

"Dans les produits chimiques, nous avons transféré à la liste des admissions en franchise un certain nombre d'articles employés dans l'industrie, dont le plus important est l'acide sulfurique, une des principales matières premières de toute l'industrie des produits chimiques. Le droit sur l'huile de ricin [castor] est réduit de 85c à 35c par gallon et le droit sur l'huile de graine de lin, qui avait été porté secrètement à 32c

par la conférence sur le bill McKinley après un vote public unanime en faveur d'un droit moins élevé, est ramené à 15c par gallon.

"Le plomb en saumons étant dégrêvé de 2c à 1c par livre, le droit sur les peintures à base de plomb est réduit en proportion. Le bill McKinley avait porté à \$12.00 la livre le droit sur l'opium à fumer, dans la vaine espérance d'en diminuer l'importation. Les officiers des douanes sur la côte du Pacifique disent que cette augmentation a eu pour seul résultat de faire passer l'importation entre les mains des contrebandiers, démoralisant ainsi le service douanier et faisant perdre au trésor plus d'un demi-million par année. Le droit que nous proposons peut être perçu, croyons-nous, et mettra ce trafic sous le contrôle et la surveillance de l'Etat.

"Dans la catégorie de la poterie, il a été fait des dégrèvements considérables. La vaisselle blanche unie est descendue de la haute position où elle avait été mystérieusement glissée. La vaisselle décorée est dégrêvée de 60 à 45 p. c., et la vaisselle unie de 45 à 40.

"Pour le verre commun à vitres, où des syndicats avaient profité d'un droit de plus de 100 p. c. pour faire payer des prix élevés aux consommateurs, nous avons réduit le droit de plus de moitié pour les grandes coupes. Il n'y a pas de doute que le droit proposé ne soit suffisant pour donner un encouragement honnête à cette industrie ici. Les glaces ont été aussi dégrêvées; la réduction est de 50 à 30c par pied pour les glaces sans tain. Pour les glaces étamées la réduction est de 60 à 35c par pied.

"En attaquant la liste des métaux, fer et acier, nous avons débüté par admettre les minerais en franchise. La découverte d'immenses gisements de minerais Bessemer dans la région des lacs et des minerais de fonderie dans l'Alabama nous a rapidement portés à la tête des nations du monde comme producteurs de fer et d'acier, et a rapproché de nous l'époque où notre

suprématie comme pays manufacturier sera indiscutable. L'emploi des excavateurs à vapeur a diminué le coût de l'extraction dans les mines où le coût de la main-d'œuvre est exorbitant. Nous avons réduit le droit sur la fonte de \$6.72 la tonne, ce qui représentait de 50 à 90 p. c. à un taux uniforme de 22½ p. c. Ce droit est un peu plus élevé que la moyenne à cause du bon marché des frets sur les fontes étrangères qui sont transportées souvent comme lest.

"Les rails d'acier descendent de \$13.44 la tonne, soit 75 p. c. à 25 p. c. Comme le syndicat qui a maintenu les prix pendant si longtemps dans ce pays paraît actuellement désorganisé, les autres producteurs auront bientôt besoin de protection contre M. Carnegie, de Pittsburg, et M. Stirling, de Chicago, plutôt que contre les producteurs étrangers.

"Le reste de la liste varie entre 25 et 30 p. c.; les vis à bois sont à ce dernier chiffre. Les poutres et poutrelles sont mises à 35 p. c. à cause de la perte dans la coupe et de la variété des longueurs et dimensions; ainsi qu'en considération de la fréquence des changements de laminoirs nécessaires pour la fabrication des poutres et poutrelles, par suite de la diversité des longueurs et dimensions contenues dans les commandes. Nous avons mis le fer blanc à 40 p. c. un peu plus de la moitié du taux McKinley. C'est un droit de revenu et en même temps un droit suffisamment protecteur pour permettre aux entreprises existantes de vivre et de prospérer.

"La coutellerie de poche à bon marché est à 35 p. c., la coutellerie fine à 45 p. c. La coutellerie de table paiera 35 p. c. Ce sont des réductions sensibles sur les droits actuels qui, étant spécifiques, atteignent jusqu'à 90 p. c. pour certaines qualités de coutellerie de poche. En outre, l'admission en franchise de la matière première, surtout de la nacre et de l'ivoire pour les manches, aidera notre industrie à supporter ces réductions.

"Le cuivre en lingots et le mine-